



Directives pédagogiques pour enseignants autorisés

TOUT EA désigné membre **DOIT SIGNER** ce formulaire et le retourner à l'ACR.

Tous les enseignants autorisés (EA) de l'ACR doivent signer et appliquer les lignes directrices suivantes qui sont les normes « minimales » pour mener une classe de Reiki. D'autres symboles, outils et renseignements en dehors des exigences énoncées sont admissibles et encouragés, à condition qu'ils soient liés au Reiki et que les critères de base énoncés aux présentes sont enseignés dans vos cours. Vous devez fournir des manuels professionnels à vos étudiants et le matériel supplémentaire que vous distribuez ne doit pas enfreindre aux règles de droit d'auteur.

Niveau 1 – Cours de Reiki de premier degré

- Le cours doit être d'un minimum de 8 heures. Une de ces 8 heures doit être allouée au travail personnel tel que la lecture et un temps de pratique additionnel.
- Fournir un manuel de qualité professionnelle du niveau 1 de Reiki à chaque étudiant.
- L'enseignant doit donner le manuel aux étudiants au début du cours, et non à la fin.
- Réviser l'histoire du Reiki.
- Discuter de chacun des 5 principes/préceptes de Reiki et insister sur l'importance pour les étudiants de les intégrer dans leur vie quotidienne.
- Donner aux étudiants toutes les initiations de niveau un (1) requises **AVANT** qu'ils participent à des temps de pratique tels que des séances de Reiki sur soi-même ou avec d'autres étudiants.
- Démontrer le traitement de Reiki sur soi-même et demander aux étudiants d'effectuer un traitement d'auto-guérison complet pendant le cours.
- Démontrer les positions régulières des mains pour donner un traitement de Reiki à une personne allongée sur une table de Reiki. Avant la fin de la classe, chaque étudiant doit avoir donné un traitement complet (d'une (1) heure) de Reiki à une autre personne ou à un autre étudiant sur une table de Reiki.
- Démontrer comment donner un traitement de Reiki sur une chaise. Accorder du temps de pratique aux étudiants.
- L'étudiant doit montrer à l'enseignant qu'il possède une bonne compréhension et la capacité de donner une séance sur un étudiant bénévole sur une table, dans une chaise et à soi-même avant de recevoir un certificat.
- Fournir un certificat de niveau 1 de Reiki à la fin du cours à chaque étudiant.
- Votre désignation ACR et votre numéro d'adhésion doivent être inscrits sur le certificat.
- Expliquer que tous les étudiants de niveau 1 sont admissibles à adhérer à l'ACR en tant que membre étudiant. Transmettez aux étudiants le lien vers le site Web de l'ACR pour télécharger les documents requis pour l'adhésion et qui sont les suivants :

1. Le Champ de pratique
2. Le Code de déontologie
3. La Politique des mesures disciplinaires
4. Le Code de conduite
5. Les Formulaires d'étude de cas (pour une seule et plusieurs)
6. Le Formulaire de renseignements sur le client

Aviser les étudiants qu'ils peuvent mettre à jour leur adhésion à praticien autorisé aussitôt qu'ils répondent aux critères.

Révisé en



juillet 2019

_____ initiales du demandeur

Cours de Reiki de deuxième degré ou niveau 2

- Tout nouvel étudiant doit, au moment de l'inscription, fournir son certificat de niveau 1 de Reiki qu'il a reçu.
- L'enseignant ne peut accepter un étudiant que si celui-ci a présenté son certificat de niveau 1.
- Donner à chaque étudiant un manuel de qualité professionnelle du niveau 2 de Reiki.
- Tous les étudiants doivent recevoir un manuel au début du cours.
- Le cours doit être d'un minimum de 8 heures. Une de ces 8 heures doit être allouée au travail personnel tel que la lecture et un temps de pratique additionnel.
- Donner aux étudiants toutes les initiations de niveau deux (2) requises *AVANT* qu'ils participent à tout temps de pratique telles que des séances de Reiki sur soi-même ou avec d'autres étudiants.
- L'enseignant de Reiki doit donner des initiations individuelles pour chaque symbole avant de pratiquer chaque symbole particulier. Cette méthode sera acceptable.
- Discuter de l'utilisation théorique et pratique des trois symboles traditionnels du deuxième degré de Reiki CKR, SHK, HSZSN et allouer du temps pendant le cours pour permettre aux étudiants de s'exercer à utiliser les symboles.
- Démontrer comment utiliser SHK pour guérir au niveau mental/émotionnel et comment aider un client à se débarrasser d'habitudes non voulues.
- Enseigner diverses méthodes de guérison à distance et allouer du temps dans votre cours pour permettre aux étudiants de pratiquer. L'étudiant doit montrer à l'enseignant qu'il possède une bonne compréhension et la capacité de tracer et de pratiquer les symboles du 2^e degré avant de recevoir un certificat.
- Fournir un certificat de niveau 2 de Reiki à la fin du cours à chaque étudiant.
- La désignation ACR et le numéro d'adhésion doivent être inscrits sur votre certificat.
- Aviser les étudiants des critères requis pour se joindre à l'ACR et/ou mettre à niveau leur adhésion.
- Donner aux étudiants qui ne sont pas membres le lien vers le site Web de l'ACR pour télécharger les documents requis pour l'adhésion. Ces documents sont les suivants :
 - Le Champ de pratique
 - Le Code de déontologie
 - La Politique des mesures disciplinaires
 - Le Code de conduite
 - Les Formulaires d'étude de cas (pour une seule et plusieurs)
 - Le Formulaire de renseignements sur le client

Expliquer les exigences d'étude de cas aux nouveaux membres faisant la demande à l'ACR. Ils doivent soumettre toutes les vingt-quatre (24) études de cas avec la demande. Les études de cas terminées seront acceptées seulement si elles ont été effectuées durant les douze (12) derniers mois.

Si un étudiant est un membre étudiant actuel à l'ACR, lui montrer comment accéder aux exigences de mise à jour qui se trouvent à la section « Membres seulement » du site Web.



Niveau de praticien Maître Reiki (P.M.R.) (anciennement connu sous le nom de « Niveau 3 »)

Les lignes directrices suivantes concernent les enseignants qui enseignent quatre (4) niveaux de Reiki. Veuillez noter que si vous enseignez seulement trois niveaux de Reiki, veuillez alors passer directement aux directives s'adressant au maître/enseignant et ne pas tenir compte des présentes directives qui ne s'appliquent pas à vous. La désignation de *Praticien Maître Reiki*, et non pas *Maître Reiki*, doit être transcrite sur le certificat pour clarifier le statut de son cours.

- Tout nouvel étudiant doit, au moment de l'inscription, fournir ses certificats des niveaux 1 et 2 de Reiki.
- L'enseignant ne peut accepter un étudiant que si celui-ci a présenté ses certificats des niveaux 1 et 2.
- Donner à chaque étudiant, au début du cours, un manuel de qualité professionnelle du niveau P.M.R..
- Rappeler aux étudiants qu'un *Praticien Maître Reiki* n'est pas autorisé ni qualifié à enseigner aucun des niveaux de Reiki.
- Le cours doit être d'un minimum de 8 heures. Une de ces 8 heures doit être allouée au travail personnel tel que la lecture et un temps de pratique additionnel.
- Si vous enseignez le cours FRA, vous devez fournir le manuel de formation de niveau avancé de Reiki de W. Rand.
- Donner aux étudiants leur initiation **AVANT** qu'ils participent à tout temps de pratique.
- Si c'est un cours FRA, les initiations requises doivent être données **AVANT** qu'ils participent à tout temps de pratique avec les cristaux, les pierres, la clarification de l'aura (chirurgie psychique) ou les symboles de Maître Usui.
- Réviser le matériel des cours des niveaux 1 et 2. Demander aux étudiants s'ils ont des questions.
- Discuter de l'utilisation théorique et pratique du symbole traditionnel du troisième degré (Maître) de Reiki DKM et allouer du temps pendant le cours pour permettre aux étudiants de s'exercer à utiliser le symbole.
- Des techniques supplémentaires telles que la clarification de l'aura, la méditation en mouvement de Reiki et l'installation de la grille Reiki de cristal, etc., peuvent être enseignée « si » l'enseignant connaît ces techniques.
- L'ÉTUDIANT doit montrer à l'enseignant toutes les techniques apprises pendant ce cours avant de recevoir un certificat.
- Fournir un certificat de niveau **praticien maître Reiki** à la fin du cours à chaque étudiant.
- Votre numéro d'adhésion E.A. **doit** être sur le certificat.
- Fournir un certificat de **formation de Reiki avancé** à la fin du cours à chaque étudiant si vous suivez les critères FRA de William Rand. Vous pouvez vous procurer ces certificats au centre international de formation de Reiki (ICRT)
- Rappeler aux anciens étudiants qui conservent une adhésion d'étudiant autorisé, les protocoles requis pour effectuer une mise à jour à praticien autorisé.

Transmettre aux étudiants le lien vers le site Web de l'ACR pour télécharger les documents requis pour l'adhésion. Ces documents sont les suivants :

1. Le Champ de pratique
2. Le Code de déontologie
3. La Politique des mesures disciplinaires
4. Le Code de conduite
5. Les Formulaires d'étude de cas (pour une seule et plusieurs)
6. Le Formulaire de renseignements sur le client

Nous vous rappelons que ce niveau ne s'applique pas si vous enseignez des cours avec plusieurs niveaux qui ne font pas partie des 3 ou 4 niveaux bien connus de la méthode Usui.

Expliquer les exigences d'étude de cas aux nouveaux membres faisant la demande à l'ACR. Ils doivent soumettre toutes les vingt-quatre (24) études de cas avec la demande. Les études de cas terminées seront acceptées seulement si elles ont été effectuées durant les douze (12) derniers mois.

Si un étudiant est un membre étudiant actuel à l'ACR, lui montrer comment accéder aux exigences de mise à jour qui se trouvent à la section « Membres seulement » du site Web.

Révisé en juillet 2019 _____ initiales du demandeur



Niveau de maître enseignant

Le cours doit être d'un minimum de 12 heures. Une de ces 12 heures doit être allouée au travail personnel tel que la lecture et un temps de pratique additionnel. Il est recommandé d'enseigner ce cours sur 2 jours.

- Tout nouvel étudiant doit, au moment de l'inscription, fournir ses certificats des niveaux 1 et 2 de Reiki.
- L'enseignant ne peut accepter un étudiant que si celui-ci a présenté ses certificats des niveaux 1 et 2.
- Donner à chaque étudiant, au début du cours, un manuel de qualité professionnelle du niveau P.M.R..
- Rappeler aux étudiants qu'un *Praticien Maître Reiki* n'est pas autorisé ni qualifié à enseigner aucun des niveaux de Reiki.
- Réviser entièrement tous les niveaux précédents de Reiki et répondre à toutes les questions afin d'éclaircir toute confusion chez les étudiants avant de poursuivre le cours.
- Donner aux étudiants toutes les initiations de niveau Maître requises **AVANT** qu'ils participent à tout temps de pratique telles que des séances de Reiki sur soi-même ou avec d'autres étudiants.
- Discuter de l'utilisation théorique et pratique du symbole traditionnel de maître Reiki DKM et de tout autre symbole que vous pouvez enseigner à ce niveau, et allouer du temps pendant le cours pour permettre aux étudiants de s'exercer à utiliser le(s) symbole(s).
- Enseigner aux étudiants comment effectuer des initiations à tous les niveaux de Reiki et y intégrer beaucoup de pratique durant le cours pour permettre à chaque étudiant de s'exercer à donner ces initiations avec vous ou avec un autre étudiant.
- Allouer du temps en cours pour partager des renseignements sur la façon de donner des cours de Reiki et de créer des outils d'enseignement appropriés, et pour échanger des idées sur le marketing.
- Fournir un certificat de niveau maître de Reiki Usui à la fin du cours à chaque étudiant.
- Votre désignation ACR et votre numéro d'adhésion doivent être inscrits sur le certificat.
- Fournir un manuel de maître de Reiki résumant en détail le processus d'initiation pour chaque niveau.
- Aviser vos étudiants des critères requis pour se joindre à l'ACR et/ou mettre à niveau leur adhésion.
- Transmettez aux étudiants le lien vers le site Web de l'ACR pour télécharger les documents requis pour l'adhésion. Ces documents sont les suivants :
 1. Le Champ de pratique
 2. Le Code de déontologie
 3. La Politique des mesures disciplinaires
 4. Le Code de conduite
 5. Les Formulaires d'étude de cas (pour une seule et plusieurs)
 6. Le Formulaire de renseignements sur le client
 7. Les Lignes directives pour enseignant

Il est de la responsabilité de l'enseignant de montrer aux étudiant de niveau Maître la façon de développer les grandes lignes initiales du cours pour tous les niveaux de Reiki auxquels ils ont été initiés.

Expliquer les exigences d'étude de cas aux nouveaux membres faisant la demande à l'ACR. Ils doivent soumettre toutes les vingt-quatre (24) études de cas avec la demande.

Si un étudiant est un membre étudiant actuel à l'ACR, lui montrer comment accéder aux exigences de mise à jour qui se trouvent à la section « Membres seulement » du site Web.



Commentaires supplémentaires

Lorsque vous faites une demande en tant qu'enseignant autorisé, vous devez fournir les grandes lignes du cours pour **TOUS les niveaux** de Reiki même si vous avez l'intention de les enseigner à l'heure actuelle.

Donner aux étudiants le lien vers les formulaires d'évaluation de l'enseignant du site Web. Si des étudiants n'ont pas l'accès facile à un ordinateur, leur fournir les formulaires des niveaux pour lesquels ils ont reçu la formation.

Leur demander de remplir le formulaire chez eux en privé et de le poster à l'ACR avant six mois à compter de la date du cours. Lorsqu'ils font la demande d'adhésion, ils doivent communiquer avec l'ACR pour obtenir la déduction de 5,00 \$ applicable à leur adhésion.

Il est conseillé aux enseignants de l'ACR d'organiser une soirée de pratique ou un cercle d'échange de Reiki une fois par mois dans le but d'émettre des UFC aux étudiants.

Les enseignants de l'ACR doivent fournir aux praticiens un formulaire d'unité de formation continue signé à utiliser lorsqu'ils participent à des partages de Reiki et à des foires pour leurs études de cas.

Les enseignants de l'ACR doivent inscrire de façon visible leur titre et leur numéro de membre de l'ACR sur chaque certificat qu'ils remettent à leurs étudiants. **Exemple** : ACR-EA 19-001 doit être inscrit à côté du nom de l'enseignant.

Vous pouvez également utiliser la désignation de **ACR-EA** à côté de votre signature qui est séparé de votre numéro d'adhésion.

Veuillez signer ce formulaire après avoir lu **attentivement** tous les documents des critères. Conservez une copie de tous les formulaires comme référence ultérieure avant de les poster à l'ACR.

Nom : _____ (veuillez écrire lisiblement en lettres moulées)

No de membre : _____ (si mise à jour)

Signature : _____

Date : _____

À compter d'aujourd'hui, les soumissions d'articles destinés au bulletin d'information deviendront la propriété de l'ACR et pourront être utilisés dans les versions imprimées et en ligne du bulletin. Le bulletin en ligne sera archivé et rendu disponible au public. Lorsque vous soumettez un article à l'ACR pour qu'il soit publié, vous consentez à ce que l'article puisse être visionné par le grand public à partir du site Web de l'ACR pendant une durée illimitée.

Le conseil d'administration de l'ACR se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion et n'est pas tenu à fournir une explication concernant sa décision.

Révisé en juillet 2019